

**2025-05-28 - Débat « Terres rares et matériaux critiques : quel potentiel dans les territoires français et quelle stratégie pour renforcer notre approvisionnement ?
Intervention du sénateur Franck Montaugé**

Monsieur le Président,
Madame la Ministre,
Chers collègues,

« D'une dépendance l'autre », telle est la phase actuelle de l'histoire de l'humanité qui nous fait passer du pétrole à l'électricité comme source majeure d'énergie.

Pour évaluer lucidement notre capacité collective à mener à bien la transition écologique et énergétique, il faut prendre pleinement conscience des problématiques diverses qu'elle pose.

Il faut analyser le cycle de vie complet de l'ensemble des processus en jeu et en tirer des conséquences stratégiques au plan national et international, sur le long voire le très long terme.

Le sujet de ce débat contribue à cette réflexion et je remercie ses initiateurs, le groupe RDSE.

Au mitan des années 70 et en partie du fait des deux chocs pétroliers, la France a laissé périliter son industrie de production. Dans ce cadre, la question des ressources minières, qu'il s'agisse de production nationale ou de stratégie d'approvisionnement extérieur, a été plus que négligée.

Et nous nous réveillons aujourd'hui en constatant notre dépendance quasi-totale à l'égard de quelques pays du monde pour construire et faire fonctionner notre modèle économique, environnemental, social et de Défense.

Sans évoquer le modèle politique, démocratique et libéral, qui lui est consubstantiel !

Aujourd'hui et pour longtemps du fait de ses ressources naturelles propres mais aussi d'une stratégie de très long terme initiée il y a des décennies, dans les années 70, la Chine est au monde décarboné en gestation ce que l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) était - et est encore - au monde du fossile.

D'une dépendance l'autre disais-je !

Alors que peut-on faire ? Qu'est-il permis d'espérer ?

Une remarque préalable.

Je pense que dans le contexte structurel de dépendance très forte à l'égard des matières premières critiques (MPC) qui est le nôtre, il n'y a pas grand sens à parler d'autonomie stratégique.

Par contre, de plus ou moins grande dépendance : OUI.

Au plan national, la France doit redonner au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) le rôle et les moyens qui furent les siens il y a quelques décennies, avant les années 90.

Madame la ministre, que prévoyez-vous en matière de prospection et d'exploitation éventuelle des gisements de MPC situés en Alsace, en Bretagne, dans l'Allier pour ne citer que ces potentialités ? La question se pose aussi, semble-t-il, pour l'hydrogène natif (qui ne fait pas partie des 17 MPC en

question) dans les Pyrénées notamment. Quel est le grand projet national de recyclage ? Où seront localisées les usines nécessaires ?

Le concept de mine propre, qui me laisse personnellement pour le moins dubitatif, vous paraît-il le cas échéant un modèle à suivre ? Et si oui, dans quelles conditions pour les travailleurs, les populations et les territoires ?

Quelle est la position du Gouvernement à l'égard des travailleurs et des populations sanitaires victimes des mines en Chine, en Afrique – je pense à la République Démocratique du Congo – et ailleurs dans le monde ? Des hommes, des femmes et des enfants y sont exploités jusqu'à la mort, nous rappelant le pire de ce que le 20^{ème} siècle a produit d'inhumanité !

La France a-t-elle quelque chose à dire sur ces conditions d'exploitation parfaitement connues et leurs conséquences humaines et environnementales ?

Au plan européen, nous nous sommes dotés d'objectifs pour ces MPC des États-membres.

Le règlement fixe des objectifs ambitieux en matière de progression de notre autonomie :

- Au moins 10% d'extraction de la consommation annuelle dans l'Union Européenne (UE),
- Au moins 40% de transformation de la consommation annuelle,
- Plus de 25% de recyclage des appareils domestiques,
- Moins de 65% de la consommation annuelle de l'UE en provenance d'un seul pays tiers donc ne plus dépendre que de la Chine.

Pour y parvenir, l'UE dit vouloir intensifier ses relations commerciales :

- dans le cadre d'un club des MPC regroupant tous les pays ayant des valeurs similaires à celles de l'UE,
- elle dit aussi vouloir renforcer l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) à cette fin,
- Étendre le réseau des accords de facilitation des investissements durables et des accords de libre-échange,
- Intensifier l'application de la législation pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales.

Les mesures que je viens de lister ont été fixées il y a 2 ans.

Je dois dire qu'elles me laissent songeur... en particulier quand on parle d'OMC notamment ! Etant donné le panorama mondial actuel en matière de commerce et d'échanges.

Il me semble que le contexte géopolitique actuel, fait d'agressions de toutes natures marquées du sceau de la puissance, renvoie ce plan d'action à une simple déclaration d'intention.

Alors Madame la Ministre, quelle place pour la production de la France dans ce cadre, quelle parole, quelles propositions la France porte-t-elle en Europe aujourd'hui pour que la moindre dépendance aux MPC, indispensables pour son avenir, ne soit pas qu'une chimère ?